

Jacques Bres

Conditionnel, coursM1

## Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer

### 1. Origines historiques : du latin au français

futur

cantare habeo > cantaraio < chanterai

cantare habet > cantarat > chantera

conditionnel

cantare habebam > cantarea > chantereie > chnateroie > chanterais

cantare habebat > cantareat > cnahtereit > chanteroit > chanterait

Première occurrence attestée : dans la *Cantilène de Sainte Eulalie* (881) :

(1) Ell'ent aduret lo suon element :

Melz *sostendreiet* les empedementz

Qu'elle perdesse sa virginitet. (vers 16)

(elle oppose à cela son principe : elle *souffrirait* la torture plutôt que de perdre sa virginité)

### 2. Valeur en langue

imparfait	il pleuvait	[+ passé]	[+ tension],[ - incidence]
futur	il pleuvra	[+ PRESENT][+ ultériorité],	[+ tension] [± incidence]
conditionnel présent	il pleuvrait	[+ PASSE] [+ ultériorité],	[+ tension], [± incidence]
futur antérieur	il aura plu	[+ PRESENT][+ ultériorité],	[+ extension] [± incidence]
conditionnel passé	il aurait plu	[+ PASSE] [+ ultériorité],	[+ extension], [± incidence]

### 3. Mode ? temps ?

Mode ? : valeurs modales + notion de « conditionnel »

mais 1) il n'y a pas de mode personnel avec seulement deux ou 3 temps ; 2) il n'y a pas de mode qui emprunte sa morphologie à un autre ; 3) syntaxiquement, le cond se comporte exactement comme les autres temps de l'indicatif et différemment du subjonctif.

Le conditionnel, de création romane, est venu concurrencer le subjonctif. P. ex. les tours hypothétiques, qui se signifiaient au subjonctif en latin, ont progressivement usé du conditionnel :

(2) S'il fût venu, j'eusse été heureux

(2') Il *serait venu*, j'*aurais été* heureux

Mais le subjonctif s'est maintenu dans l'écrit littéraire jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle

(3) Fabrice parut aux yeux de la comtesse Pietranera comme un bel étranger qu'elle eût beaucoup connu jadis. S'il eût parlé d'amour, **elle l'eût aimé**. (STENDHAL, *La Chartreuse de Parme*) (s'il avait parlé / il *aurait parlé* d'amour, elle l'*aurait aimé*)

Certaines grammaires, ne comprenant pas ce processus de substitution, parlent, pour certains emplois du plus-que-parfait du subjonctif, remplaçables par un conditionnel passé, de *conditionnel passé deuxième forme* : c'est une aberration.

(4) Quand elle parlait du fisc, on **eût dit** qu'il s'agissait d'une personne, et non d'une administration. (GRENIER Roger, *Andrélie*)

(5) Pourtant, il lui arriva une terrible aventure, qu'elle **eût aimé** sans doute s'entendre raconter. (DURAS Marguerite, *Cahiers de la guerre et autres textes*)

#### 4. Temps ramifié et structure énonciative du conditionnel

L'hypothèse que je vais proposer prend appui de façon déterminante sur la notion de *temps ramifié*.

On a souvent tendance à représenter le temps comme une ligne, éventuellement orientée de la gauche (passé) vers la droite (futur), avec en son milieu, séparant ces deux époques et les définissant, le moment de l'énonciation du locuteur,  $t_0$  :

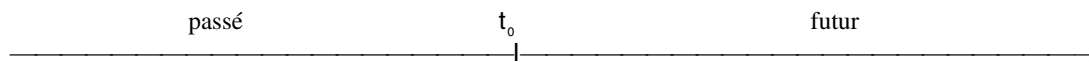


Figure 1

Cette représentation est pour beaucoup parfaitement pertinente. Ainsi, pour B. Comrie, cette figure :

is an adequate representation of time for the purpose of analysing expressions of time in natural language. (1985 : 5)

On peut aussi penser que cette symétrie des époques passée et future est une fausse fenêtre, qui nous induit en erreur. Benveniste, constatant que les temps verbaux du passé sont plus nombreux et plus assurés que ceux du futur, avance que « la langue met en relief une dissymétrie qui est dans la nature inégale de l'expérience » (1965/1974 : 76). L. Gosselin, en appui sur le *De l'interprétation* d'Aristote et sur von Wright 1984, propose de distinguer, à partir de la coupure modale instaurée par l'énonciation, le passé et le présent comme *irrévocables*, du futur comme *possible*. Asymétrie qu'il illustre par la distinction de la ligne pleine pour l'irrévocable du passé et du présent, et de la ligne en pointillés pour le possible du futur.

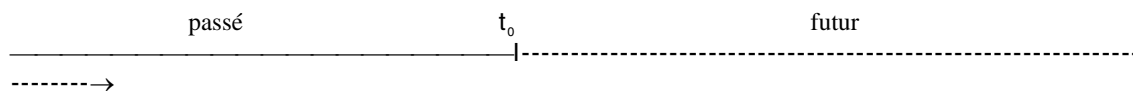


Figure 2

Cette distinction ne m'apparaît pas cependant suffisante. En se fondant sur les approches logiques du temps (Kripke 1963, Rescher et Urquhart 1971, Gardies 1975), notamment la *logic of branching time*, on peut considérer que le passé, parce qu'irrévocable, a structure *linéaire* ; alors que le futur, parce que relevant du possible, a structure *ramifiée*. Ce que nous éprouvons phénoménologiquement : hier après-midi je suis allé « pédaler » le cirque de Navacelles. Cet acte est le seul que je puisse loger dans l'espace de temps « après-midi ». Par contre, demain après-midi, je poursuivrai mon article sur le conditionnel, *ou* monterai le

Ventoux, *ou* irai me promener à l'abbaye de Maguelone avec Corinne, *ou...* etc. Le sujet n'appréhende pas le temps de la même façon selon l'époque. Le passé, nous le comprenons comme une suite de points correspondant à des événements qui certes peuvent avoir des causes multiples, mais qui, échus au temps (effectif ou fictif), forment une seule ligne orientée vers le locuteur. Le futur au contraire, nous le voyons comme différentes possibilités qui elles-mêmes se ramifient en différentes possibilités, qui elles-mêmes...

Le temps n'est vraiment linéaire qu'une fois écoulé ; à partir de l'instant présent, notre expérience immédiate nous présente bien plutôt l'avenir comme un ensemble de lignes divergentes. Ne convient-il donc pas de se représenter la matrice du présent comme le carrefour entre, sur la gauche, la voie unique du passé et, sur la droite, les multiples voies possibles entre lesquelles le hasard et la liberté trouveront leur chemin ? (Gardies 1975 : 51)

Ce qui peut se représenter ainsi :

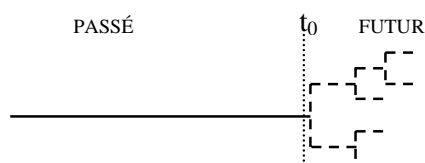


Figure 3

La figure 3 tente d'illustrer cette appréhension différenciée du temps selon l'époque par le sujet.

La représentation de la figure 3, qui explicite la dissymétrie entre les époques passée et future est encore simplificatrice. Si le passé est bien passé, et que l'on ne peut pas faire que ce qui est advenu ne soit pas (sauf dénégation, mensonge, etc.), les hommes sont ainsi faits qu'ils aiment bien *s'imaginer* qu'il aurait pu en être autrement : ce qui consiste à placer, à côté de l'unique rameau sélectionné par l'impitoyable émondage de la marche « descendante » (Guillaume) du temps du futur vers le passé, une ou plusieurs autres branches, c'est-à-dire à retrouver imaginativement le bourgeonnement des possibles de l'époque future dans l'époque passée qui par principe l'exclut. A cela sert, au niveau linguistique, le conditionnel, qui est fondamentalement un *ultérieur du passé*, au sens où, selon l'hypothèse que nous allons expliciter, il permet d'actualiser, à partir d'une instance énonciative située dans le passé, les ramifications définitoires de l'époque future.

D'un point de vue énonciatif, la ramification du temps se fait à partir d'un énonciateur : le temps à venir n'est pas en soi ramifié ; il ne l'est que pour une instance énonciative subjective. Pour le futur, cette instance correspond au locuteur-énonciateur  $E_1$ , temporellement positionné à  $t_0$ . Pour le conditionnel, l'énonciateur  $E_1$  ne saurait remplir cet office : il est positionné en  $t_0$  ; or ladite instance énonciative à partir de laquelle s'origine la ramification se situe au point R, qui relève du passé pour  $E_1$ . Le conditionnel demande structurellement un autre énonciateur – que nous désignons comme  $e_1$  – à partir duquel l'unilinéarité du passé pour  $E_1$  puisse se réactualiser comme jeu des possibles ultérieurs.

La différence d'instruction temporelle [+ présent] / [+ passé] qui, nous venons de le voir,

distingue les deux formes, s'analyse ainsi :

- avec le futur, la ramification s'organise à partir de  $E_1$ , temporellement situé à  $t_0$  ;

– avec le conditionnel, la ramification s’organise à partir de  $e_1$ , différent de  $E_1$ ,

temporellement situé au point R, antérieur à  $t_0$ .

Soit, figurativement :

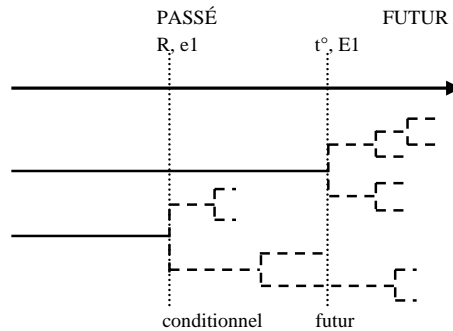


Figure 4

Morphologiquement, le conditionnel est formé de deux affixes :  $-r$  qui procède de l’infinitif, et  $-ai(s)$  de l’imparfait. L’affixe  $-ai(s)$  situe dans le PASSÉ non le procès correspondant à l’événement (P), mais un point R à partir duquel est calculé ledit procès ; l’affixe  $-r$  situe le procès P en ultériorité par rapport à R. Comparativement, le futur situe au moment  $t_0$  de l’énonciation un point R à partir duquel est situé en ultériorité le procès. On dira que le conditionnel est un ultérieur du PASSÉ, comme le futur est un ultérieur du PRÉSENT. Ce parallélisme morphologique recouvre une différence énonciative d’importance :

– Avec le futur, du fait que R se situe à  $t_0$ , l’ultériorité a pour origine le locuteur-énonciateur  $E_1$ . C’est à partir de cette instance que le FUTUR apparaît comme le monde du possible, ou des possibles si l’on considère, à la suite des logiques du temps, que cette époque est *ramifiée*, à la différence des époques du PASSÉ et du PRÉSENT qui sont *unilinéaires* (Gardies 1975, Martin 1981, Vuillaume 2001, Bres 2009a).

– Rien de tel avec le conditionnel du fait de l’antériorité de R par rapport à  $t_0$ . Le locuteur-énonciateur  $E_1$  positionne R dans le PASSÉ. L’ultériorité, pour se construire comme monde(s) possible(s) à partir de ce point, demande un autre énonciateur,  $e_1$ , qui ne saurait être  $E_1$ , situé à  $t_0$ . C’est donc de la structure temporelle du conditionnel en tant qu’ultérieur du passé que procède le dédoublement énonciatif définitoire du dialogisme : R est passé pour  $E_1$  ; P est ultérieur pour  $e_1$ . Ce fonctionnement énonciatif spécifique du conditionnel, qui dérive de son fonctionnement temporel, lisible dans sa morphologie, relève du niveau de la langue, et - c’est là le second élément de cette hypothèse - est à la base de tous ses emplois en discours.

Pour bien faire apparaître la spécificité énonciative du conditionnel, comparons cette forme en tant qu’*ultérieur* du PASSÉ au plus-que-parfait, dans son fonctionnement d’*antérieur* du PASSÉ :

(6) Un soldat se trouvait allongé sur le canapé où le capitaine Beudoin *avait dormi* pendant quelques heures, *la veille*. (Zola, *La Débâcle*)

(6’) Un soldat se trouvait allongé sur le canapé où le capitaine Beudoin *dormirait* pendant quelques heures, *le lendemain*.

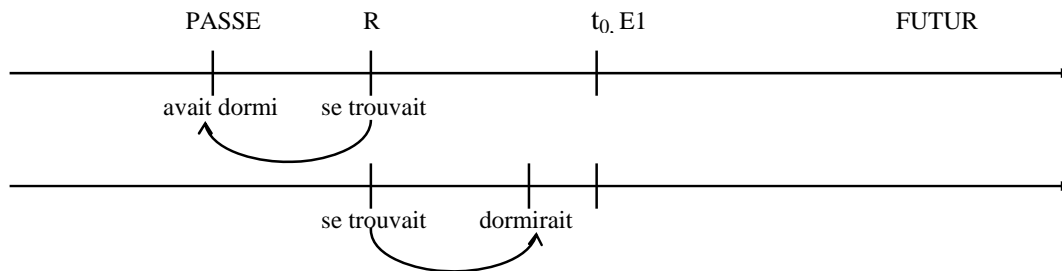


Figure 1

Dans les deux cas,  $E_1$ , situé en  $t_0$ , pose un point R dans le PASSÉ (correspondant à *se trouvait allongé*) à partir duquel le procès *dormir* est vu soit en *antériorité* (plus-que-parfait), soit en *ultériorité* (conditionnel). Il semble y avoir symétrie parfaite entre les deux mouvements. Pourquoi alors disposer un énonciateur  $e_1$  pour le conditionnel (6'), et ne pas le faire pour le plus-que-parfait (6) ? C'est que, dans le cas de l'antériorité, le procès *dormir* au plus-que-parfait relève du PASSE, qu'on le considère depuis  $t_0$  ou depuis R : aucune nécessité de doubler  $E_1$  d'un  $e_1$  ; alors que dans le cas de l'ultériorité, *dormir* relève du PASSÉ<sup>1</sup> pour  $E_1$ , situé en  $t_0$  ; il ne peut être un ultérieur que pour un autre énonciateur,  $e_1$ , situé en R.

Traditionnellement, les grammaires distinguent les emplois temporels des emplois modaux. Les emplois temporels, les premiers à apparaître diachroniquement, laissent lire ouvertement cette structure dialogique.

## 5. Emplois temporels

Premiers emplois attestés

(7) de ço se vantat (...) que la *ferait* eissir tute de sun canal (*Pèlerinage*, 765 : il se vanta qu'il la (rivière) ferait sortir de son lit)

### 5.1. Emploi *subjectif*

#### 5.1.1. discours indirect, en complétive, interrogative indirecte, circonstancielle

(8) Angela Merkel a admis que la Géorgie *rejoindrait* un jour l'Alliance atlantique. (*Le Monde*, 19 août 2008)

(9) Il pensa qu'elle *mourrait* comme elle était née, comme elle avait vécu : pour rien. (Carrière, *L'épervier de Maheux*)

(10) Le lendemain, Hortense fut habillée de bonne heure, et fit prier son père de venir au jardin dès qu'il *serait levé*. !... (Balzac, *La Cousine Bette*, 109)

(11) il se demandait si elle *viendrait*

#### 5.1.2. Discours indirect libre

(12) Il s'allongea, les yeux au plafond, ébloui par la forte clarté neutre et morte qui remplissait la chambre. Il *remonterait* là-haut à la nuit tombante. Peut-être *irait-il* prendre un affût. (Carrière, *L'épervier de Maheux*)

## 5.2. Emploi *objectif*

<sup>1</sup> On a là un conditionnel *objectif*.

On parle également de cond. *historique*. C'est une innovation des historiens du XIX<sup>e</sup>, reprise ensuite par les journalistes

(13) C'est en 1980 que Canguilhem donna une conférence sur le cerveau et la pensée (...). Sans prononcer le mot de cognitivisme qui se *généraliserait* en France en 1981, Canguilhem s'attaquait à la croyance qui fonde l'idéal cognitif (E. Roudinesco, *Philosophes dans la tourmente*)

(14) Laurent Jalabert portait une attaque rédemptrice dans la descente du col d'Aspin. L'illusion durait quelques kilomètres avant que les sénateurs ne réimposent leur train. Le champion de France *paierait* plus tard sa folie cher : 1min 14s abandonnée sur la ligne d'arrivée à Jan Ullrich. (fin de l'article, *Midi Libre*)

On avait avant *devait* + infinitif. Cet emploi remonte lui-même au XVIII<sup>e</sup>

(15) Elle m'en fit la proposition. Je l'acceptai volontiers ; mais cette résolution ne *devait* point *s'exécuter* (Marivaux, *Le paysan parvenu*)

Fonctionnement anaphorique : ne se positionne pas par rapport à t°

(16) Corinne m'a dit qu'elle viendrait hier / aujourd'hui / demain

(17) Corinne m'a dit qu'hier / aujourd'hui / demain à 8 heures elle aurait quitté les lieux

test : on peut remplacer le cond. présent par l'imparfait prospectif :

(18) Il pensa qu'elle *allait mourir* comme elle était née.

(19) Il *allait remonter* là-haut à la nuit tombante.

Différence emploi subjectif / objectif :

(20) Corinne m'a dit qu'elle *viendrait* jeudi dernier / aujourd'hui / jeudi prochain

(21) Le champion de France *paierait* plus tard / a payé plus tard / *paierait le lendemain* / *\*paierait demain* sa folie cher

## 6. Emplois modaux

### 6.1. Emploi hypothétique

Ce tour se compose de deux éléments, l'un étant la condition de l'autre

#### 6.1.1. La condition prend la forme d'une proposition

Deux tours syntaxiques : corrélation, subordination

- Dans la corrélation, le cond. apparaît dans les deux propositions :

(22) *J'aurais été* un peu ivrogne, dès mes débuts, je *me serais aperçu* de rien. (Céline, *D'un château l'autre*) p.13

La condition précède obligatoirement la conséquence :

(22') *\*je me serais aperçu* de rien, *j'aurais été* un peu ivrogne.

- Dans la subordination (*si, même si*), le cond. n'apparaît, en français normé, que dans la principale :

(23) Si Saakachvili n'était pas tombé dans le piège de Poutine cette fois-ci, le conflit *aurait été* déclenché autrement. (*Le Monde*, 12 août 2008)

(24) Si elle me connaissait un amoureux, elle se moquerait de moi... !... (Balzac, *La Cousine Bette*, 71)

(25) S'il rentrait chez lui à l'improviste, il *trouverait* sa femme au lit avec l'autre. (conversation)

Mais le français familier actualise parfois le verbe de la subordonnée également au conditionnel :

(26) Si Jospin *inscrirait* la pétanque aux Jeux Olympiques, il voterait pour lui (Eric, 11 ans)

En subordination, la condition peut être postposée :

(27) Qu'est-ce que vous *feriez* si une femme vous disait qu'elle vous aime ? (Maupassant, *La Bûche*)

### 6.1.2. La condition est réduite à un syntagme

(28) *sans vous*, je ne *vivrais* plus depuis longtemps !... (Balzac, *La Cousine Bette*, 89)

(29) *plus brune*, tu *ressemblerais* à Monica Bellucci (conversation)

(30) De tous côtés, Beauvoir est insultée, dénigrée, d'une manière qui, *aujourd'hui*, *susciterait* probablement des procès. (*Le Monde* 18 juillet 2008)

*Sans vous* ≈ 'si vous n'aviez pas été là' (cf. cours sur l'imparfait contrefactuel)

*Plus brune* ≈ 'si tu étais plus brune'

*aujourd'hui* ≈ 'si cela se passait aujourd'hui'

Notons que l'élément conditionnant peut là également être postposé :

(31) Il raconta comment il *serait mort* le 15 mai, *sans le dévouement d'un garde national* (*L'Education sentimentale*, p.394)

En emploi hypothétique, le cond. ne peut être remplacé par *allait* + inf :

(27') \*Qu'est-ce que vous *alliez faire* si une femme vous disait qu'elle vous aime ?

le cond. passé peut être remplacé par le subjonctif plus-que-parfait (le fameux conditionnel passé deuxième forme !), dans la condition ( ), comme dans la conséquence ( ) :

(32) *Eût-il soupçonné* les irrégularités révélées par Crevel, il les *aurait excusées* pour s'en plaindre. !... (Balzac, *La Cousine Bette*, 46)

(33) Douée d'une finesse devenue profonde, (la cousine Bette) *eût paru* redoutable dans toute autre situation. *Méchante, elle eût brouillé la famille la plus unie.* !... (Balzac, *La Cousine Bette*, 58)

### 6.2. Autres emplois

#### - conditionnel de la rumeur, de citation

(34) Julie oui elle vient de se marier et d'après elle *serait* enceinte (conversation, 2008)

(35) Pierre il habite ici mais il va travailler à Montpellier il *aurait fait* rentrer son fils tu sais celui qui foutait rien dans les Impôts (conversation)

#### - journalistique

(36) L'alimentation de la mère *influerait* sur le sexe de l'enfant

Selon une étude britannique, un apport calorique important *favoriserait* la conception de garçons (titre et sous-titre d'un article du *Monde*, 24 avril 2008)

(37) [...]. DSK et sa subordonnée *auraient échangé* (/ *\*allaient échanger*<sup>2</sup> / *\*eussent échangé*) des courriels intimes, avant de concrétiser leur relation lors d'une conférence en Europe. (*Libération*, 20 octobre 2008)

Dans le dédoublement hétéro-énonciatif, le cond. peut être remplacé par présent ou le PC + *paraît-il* :

(37') DSK et sa subordonnée *ont échangé, paraît-il*...

#### - politesse

(38) Oh! je *voudrais* tant que tu te souviennes / Des jours heureux où nous étions amis (Prévert, *Les Feuilles mortes*)

(39) J'ai appelé le notaire je croyais avoir la secrétaire ç'a été une voix d'homme mais je reconnaissais pas / Est-ce que je *parlerais* à Maître Durand ? Non c'est son fils

#### - d'exclamation (/polémique)

(40) « Du goujon ! C'est bien là le dîner d'un héron ! / J'*ouvrirais* pour si peu le bec ! aux dieux ne plaise ! » (La Fontaine, *Le Héron*)

(41) Je ne veux à aucun prix d'amour-passion. Mon Dieu que les femmes sont fatigantes! Voilà une liaison charmante, satisfaisante en tous points, et elle se *terminerait* bêtement dans une bouillie sentimentale! Ah non, ma foi! (DUTOURD Jean, *Pluche ou l'amour de l'art*, 1967)

#### - préludique

(42) Elles avaient jeté la poupée à terre, et Eponine, qui était l'aînée, emmaillotait le petit chat, malgré ses miaulements et ses contorsions [...] - Vois-tu ma sœur cette poupée est plus amusante que l'autre. Jouons avec. Ce *serait* ma petite fille. Je *serais* une dame. Je *viendrais* te voir et tu la *regarderais*. Peu à peu, tu *verrais* ses moustaches, et cela t'*étonnerait*. Et puis tu *verrais* ses oreilles, et puis tu *verrais* sa queue. Et cela t'*étonnerait*. Et tu me *dirais* : - Ah ! mon Dieu ! Et je te *dirais* : - Oui, Madame, c'est une petite fille que j'ai comme ça. Les petites filles sont comme ça à présent.

Azelma écoutait Eponine avec admiration. (Hugo, *Les Misérables*)

#### - de rêverie

(43) - Je ne te *connaîtrais* pas encore, dit Alissa, on ne se *serait* pas dit un mot. Je *serais* à cette table. Toi, à une autre table [...] On *serait* séparés. Séparés par les tables, les murs des chambres – elle écarte ses poings fermés et elle crie doucement : - séparés encore.

- Il y *aurait* nos premières paroles, dit Max Thor.

- - Non, crie Alissa. (Duras, *Détruire, dit-elle*, p. 43)

#### - de conjecture

(44) Dimanche 4 avril 2009, une vieille dame vient de rentrer de promenade en voiture avec son fils. Au moment d'ouvrir la porte de sa maison, elle cherche ses clés mais ne les trouve pas :

- je les *aurais oubliées* dans la voiture ? va voir !

(45) (une vieille dame raconte par téléphone à son fils le bref orage de l'après-midi)

(...) il s'est mis à pleuvoir de grosses gouttes et les fleurs blanches de l'arbuste tu sais là devant la porte tombaient *je me suis dit* « Mais ce *serait* pas de la grêle ? » / je me suis levée pour voir par la fenêtre / et puis non c'était ces fleurs blanches



